

CONDUITE (COMPORTEMENTS AUTODESTRUCTEURS)

Contrôler ses comportements autodestructeurs.

Exemples : automutilation, idées-gestes suicidaires, troubles de l'alimentation.

- Dans les exemples sous ce descripteur, les troubles de l'alimentation font référence à des troubles tels l'anorexie. Quant à la boulimie, le jugement clinique s'applique, l'intervenant a à cibler s'il s'agit d'une difficulté liée au monde de l'impulsivité ou de l'autodestruction. Pour l'utilisateur qui refuse de s'alimenter, l'intervenant a à se questionner sur la cause, est-ce de l'opposition (capacité relationnelle), ou encore un problème d'ordre émotionnel, pour cibler le service à rendre sous le bon descripteur. Pour l'utilisateur qui à cause de trouble cognitif oublierait de manger ou ne mangerait pas, la ressource doit rester auprès de lui et « l'accompagner » au descripteur de l'alimentation. Dans ce cas, il ne s'agit pas de trouble au niveau de la conduite.
- Certainement que la ressource doit être attentive à l'utilisateur âgé souffrant de démence qui exprime quotidiennement le goût de mourir. (4) « Être attentif et vigilant face aux comportements autodestructeurs de l'utilisateur ».
- L'automutilation se retrouve sous ce descripteur (ex. : se gratter à répétition empêchant la guérison des plaies). Probablement que si l'utilisateur n'a pas conscience de ce qu'il fait, la ressource devra « contrôler » les comportements autodestructeurs de l'utilisateur.

« Les informations disponibles sur le Forum visent à favoriser une meilleure compréhension à l'aide d'illustrations issues de cas réels. Elles doivent être utilisées avec prudence par l'intervenant en fonction de son jugement clinique et de la situation de l'utilisateur concerné. Elles ne constituent pas une opinion juridique. »